

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire



Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

site : www.snpespjj-fsu.org Mél : Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr



Paris, le 22 janvier 2009

L'ECHO DE LA LUTTE N°3!

Le 15 janvier à nouveau, les personnels de la PJJ étaient en grève avec des pourcentages de grévistes moins importants que le 15 décembre. En région parisienne et dans l'Hérault, la grève a été davantage suivie qu'ailleurs, et dans ce dernier département, elle a été reconduite le vendredi 16 janvier. Les AG de la RP et du 34 appellent à reprendre la grève le 23/01, jour du CTP Central. Depuis le 15 décembre dans tous les départements les personnels multiplient les actions sous des formes multiples pour s'opposer à la remise en cause de leurs missions, au démantèlement des services, à la fermeture des postes et des structures. Le mécontentement est fort et nous devons obtenir de la Direction de la PJJ une remise en cause de sa politique notamment sur le 100 % pénal. D'ici la sortie de la circulaire CAP, nous pouvons imposer que celle-ci n'entérine pas les fermetures et les réorganisations. Pour cela, nous avons besoin d'un mouvement massif, durable et unitaire qui inscrive la grève reconductible comme moyen pour faire reculer la Direction de la PJJ. Notre mouvement converge tout à fait avec la grève interprofessionnelle du 29/01, et s'exprimera pleinement lors de la manifestation nationale de la PJJ le 2/02.

DIR SUD OUEST (AQUITAINE, LIMOUSIN, POITOU-CHARENTES)

Le 15/01, plus de 20% de grévistes sur la région avec 80% sur les deux départements 17 et 79, révoltés par le projet de fermeture du foyer de Niort après celui du foyer de La Rochelle il y a deux ans. Par ailleurs, les personnels de l'UEMO de Rochefort (Charente Maritime) refusent de laisser en attente les mesures civiles. Plus de 70 personnels en AG de grévistes pour la défense des missions éducatives, contre les fermetures de postes et de services (hébergement collectif, diversifié). Demande d'audience au DR et c'est le DRA en l'absence du DR qui répond à ce renouvellement d'audience à M. Cabourdin (déjà demandée en Décembre), par un appel au Préfet. L'AG décide d'occuper la DR, le standard, de multiplier les contacts avec les média (presse et radio) et... la confection d'un repas par la section Niortaise. Devant la détermination des grévistes pour obtenir des réponses sur les projets de l'administration, et la perspective d'une occupation nocturne, tombe la proposition d'un CTPR sur la fermeture de structures. Mais ce CTP ne serait pas légal et qu'il faudrait un nouveau CTP pour le valider après les élections professionnelles. Nouvelle menace d'intervention policière, qui se transforme en arrivée d'un policier venu expliquer aux personnels qu'ils n'ont pas le droit d'être dans les locaux administratifs après 19 h. Peu après, le DRA remet aux personnels un texte acceptant l'audience nationale SNPES-PJJ/délégation des Deux-Sèvres. A 22 h 30, fort de cet acquis réclamé depuis un mois, d'une journée bien remplie et riche de solidarités nouvelles, les personnels lèvent l'occupation en se donnant rendez vous pour les prochaines échéances.

CENTRE :

40 % de grévistes sur le Cher le 15. Sur ce département, les contacts sont pris avec le SM, la FSU, la FCPE, Sud Santé Sociaux pour une initiative sur la justice des mineurs le 29/01. Sur l'Indre, réseau de partenaires en cours de formalisation.

BRETAGNE PAYS DE LOIRE

Le 15/01, 14% de grévistes au niveau régional avec 26% sur le 22 et 33% sur le 85. AG de grévistes à Rennes, avec action à la cité judiciaire, distribution de tracts, information des magistrats, substituts, avocats. Interview à

FR3, puis départ pour le Conseil Général où une délégation a été reçue par la vice-présidente, qui a affirmé qu'elle demanderait une clarification sur les conséquences de l'abandon du civil par la PJJ. Dans la foulée de cette journée mise en place sur Rennes, d'un comité d'action en défense d'une justice spécifique des mineurs. Sur la région, pour les échéances à venir, pôle PJJ dans la manifestation du 29/01 et préparation de la montée nationale du 2/02.

BOURGOGNE (21, 71, 89, 58, la Franche Comté s'étant jointe au Grand Est) :

Le 15/01 COTE D'OR : 16% de grévistes, **SAONE-ET-LOIRE :** 27% de grévistes.

Préparation d'une action commune avec les magistrats pour début février sur le tribunal de Dijon. Boycott du CTPD du 23/01 pour dénoncer l'absence de positionnement des cadres de la PJJ pour défendre nos missions à l'heure où les Présidents de TE de la RP prennent explicitement position contre le 100 % pénal.

LANGUEDOC ROUSSILLON :

HERAULT : Le 15/01, 57 % de grévistes et reconduction avec toujours la même dynamique. AG des personnels et manifestation au tribunal, réunion débat le soir dans le cadre du Comité Liaison Education Justice départemental (SM, SAF, LDH, association d'avocats, Sud Santé Sociaux, CGT CG, Sud CG. La grève est suspendue le vendredi soir avec appel à nouveau à compter du 23/01. Au-delà des RDV des 29/01 et 2/02, rendez-vous dans le cadre de l'inter-région avec Midi Pyrénées lors du 1^{er} séminaire des cadres à Rodez les 4 et 5/02.

PYRENEES ORIENTALES : initiative du Comité De Défense des Droits Et Libertés (syndicats, partis, professionnels...) le 20/01 avec projection des Hauts Murs et débat animé par le SNPES-PJJ et le SM.

DIR GRAND EST (LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNES, ALSACE, FRANCHE COMTE, MARNE, Hte MARNE) :

Suite aux états généraux de la PJJ le 18/12 à Nancy, qui ont rassemblé les personnels, montré leur volonté de lutte et leur motivation à s'opposer aux effets combinés de la RGPP, de la réorientation des missions et du 100% pénal, les organisations syndicales CFDT, CGT, SNPES-PJJ-FSU ont appelé les personnels à la grève les 15/01 et 29/01 pour la journée interprofessionnelle. Ainsi le 15 Janvier, il y avait plus de 40% de grévistes, un chiffre non atteint depuis longtemps dans la région (58% sur les Vosges touchés par la fermeture du foyer d'Epinal, 78% sur la Hte Marne, 54% sur le 54...). Lors de l'AG qui a réuni plus de 120 personnels a été décidé le lancement d'une pétition reprenant les principales revendications nationales et l'exigence de réaffectation des 50 postes supprimés par création de la DIR. Les débats engagés le 18/12 ont abouti à une position reprise unitairement par les organisations syndicales qui fixe la grève reconductible comme moyen de gagner et qui propose d'engager immédiatement la grève administrative. Cette action implique : le blocage de Game, des rapports mensuels, le boycott des instances et réunions administratives, la non participation aux réunions partenariales. Les personnels de l'AG ont exigé d'être tous reçus par la DIR, ce qu'ils ont pu imposer l'après midi même.

MIDI PYRENEES :

Le 15/01, grève à 50% sur les Htes Pyrénées, 18% sur le Gers. Sur le Tarn, 30 % de grévistes dont 8 personnels de l'EPM de Lavaur présents à l'AG. Création d'un collectif Jeunesse En Danger avec des collègues de la Sauvegarde, des magistrats, des professionnels du médical et de la santé mentale.

PACAC :

19 % de grévistes sur la région, avec 28 % sur le 13 et 22 % sur le 06. Action régionale au tribunal avec manifestation festive pour annoncer avec le SAF, le SM et la FSU la naissance «d'une mobilisation unitaire pour réaffirmer les valeurs éducatives de la justice des mineurs». Audience à la DR à 14 h 30 durant laquelle le DR a nié la réalité de l'abandon du civil, reprenant l'argumentaire éculé du maintien des investigations ! Sur les Bouches du Rhône, appel à une assemblée générale extraordinaire le 26/01 au PTF, pour préparer la journée du 29/01 et la montée nationale du 2/02.

NORD, PAS DE CALAIS, AISNE :

Le CLEJ régional a vu le jour le 13/01, immédiatement la décision a été prise d'organiser un forum en Avril ou Mai. Le 15 janvier, 13 % de grévistes sur la région avec AG et audience à 15 avec la nouvelle DIR. Celle-ci ne parle pas de restructuration et de fermeture mais de réajustements et de cœur de mission concernant le 100 % pénal. Les personnels présents ont détaillé les effets néfastes de ces « réajustements » pour la prise en charge et

les conditions de travail : plus d'entretien ménage au FAE d'Arras, plus de cuisinier au FAE de Béthune et demande à celui de Liévin de travailler sur les deux foyers, externalisation de la cuisine au CPI de Bruay la Bussière. Les personnels s'organisent pour continuer d'exercer les mesures au civil. Le SNPES-PJJ-FSU s'adresse aux organisations syndicales de la PJJ pour envisager le développement de la mobilisation et les journées futures. Boycott du CTPD le 22/01 du Pas de Calais pour dénoncer la Réduction Générale des Personnels Publics par tous les échelons territoriaux de l'administration et dans ce contexte, la vacuité du dialogue social.

SEINE MARITIME : Après l'engagement par texte signé des personnels des CAE de Rouen Elbeuf, Lafosse et Dieppe de s'opposer au renvoi des mesures au civil, l'AG du 15/12 avait décidé la mise en place d'un blocage institutionnel, tout en continuant d'assurer l'étude des situations et la distribution des mesures. Les personnels boycottent les réunions partenariales mais s'y déplacent pour donner un texte expliquant l'action. Le 15/01, 23% de grévistes avec 40 à 50% sur les MO, présence de FR3 toute la journée et reportage le soir, conférence de presse. A l'AG, présence de non grévistes et constat du caractère mobilisateur et dynamique du blocage qui favorise les discussions en équipe et re mobilise des collègues habituellement en retrait. Depuis, l'administration a commencé de réagir avec des convocations individuelles aux réunions, des menaces de sanctions, de constat de service non fait. Les équipes restent unies et poursuivent leur action.

RHONE ALPES AUVERGNE : Le 15/01, 20% de grévistes sur la Drôme, 26 % sur l'Ardèche et 25 % sur la Haute Loire. Informations aux partenaires et relais efficace de la FSU en lien avec mobilisation des enseignants.

ILE DE FRANCE :

Le 15/01, 41 % de grévistes sur le 94, 36 % sur le 93, 33 % sur le 75, 22 % sur le 77... des chiffres légèrement inférieurs à décembre, mais toujours le même mécontentement des personnels. Dès le matin, action ou AG dans les départements (rencontre avec les formateurs et stagiaires au PTF, confection de banderoles et panneaux...). Puis, RDV à 13 h aux Halles, puis rassemblement massif et visible sur les marches du Palais de Justice (à voir sur You tube « Educateurs PJJ en colère »). Pendant près de 2 heures de prise de parole (SNPES-PJJ, SM, SAF), mots d'ordre et chants, « animation-spectacle de rue » par les éducateurs en formation bien visibles avec leur superbe tee-shirt du Petit Prince derrière les barreaux ! A partir de 16 h, AG à la DR, plus de 120 personnes pour débattre de l'organisation de la lutte, de la place des comités d'action qui constituent des points d'appui notable et unitaires sur le 93, le 92 et le 78. L'AG s'est terminée par un vote unanime qui actait un nouvel appel à la grève reconductible à partir du 23/01, avec trois temps forts : le 23 jour de CTP national, le 29 journée de grèves et manifestations interprofessionnelles, le 2/02 montée nationale PJJ sur Paris. Sur le 93, 94,75 multiples contacts à des niveaux divers de formalisation pour des initiatives déjà réalisées ou à venir avec les magistrats, avocats, travailleurs sociaux, du secteur psy. La réorganisation des services administratifs, la mise en place rapide d'une plateforme de gestion, la restructuration/mutualisation des services de MO, d'insertion, la liquidation d'une partie du dispositif d'hébergement diversifié renforce la volonté des personnels de s'opposer à la casse, confortée par les propositions Varinard, du service public d'éducation de la PJJ. La prise de position des Présidents de TE de la région parisienne contre le 100 % pénal est un encouragement pour notre lutte.

La mobilisation des personnels de la PJJ pour la défense d'un service public d'éducation, converge de fait avec les multiples initiatives et actions de professionnels de tous secteurs qui dénoncent à la fois la remise en cause des services publics garants de l'égalité des citoyens pour bénéficier de droits fondamentaux et l'inflation des projets sécuritaires et liberticides sur fond de populisme pénal. Les personnels de la PJJ, les militants du SNPES-PJJ-FSU sont engagés localement et nationalement dans les réseaux qui initient ces actions. Nous sommes plus particulièrement investis dans trois d'entre eux :

- le Comité Liberté Egalité Justice (SM, SAF, LDH, FSU, CGT, Solidaires...) : action en préparation pour début mars sur la justice des mineurs avec initiative centrale à Paris et sur Chauconin.
- les professionnels de la justice pour des Etats Généraux de la Justice (avocats, magistrats du parquet et du siège, officiers de police judiciaire, éducateurs...) pour une initiative début avril.
- l'appel des appels (www.appeldesappels.org) lancé par Roland Gori et Stefan Chedri qui dénonce une idéologie de « l'homme économique » et le pouvoir qui l'utilise pour défaire et recomposer les missions des professionnels du soin, du travail social, de l'éducation de la justice de l'information et de la culture. Cet appel est signé par de nombreux animateurs de : RESF, Non à Edvige, Pas de zéro de conduite, Sauvons l'hôpital public, la clinique, la recherche, les RASED, la nuit sécuritaire...